

L'Abbe de la Nouvelle-Orléans.

SURVATE NO. 12 RUE DE CHARTRE.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN 19 MARS

Les siéges contestés.

Il y a 111 députés en tout à la Chambre de la Législature. Les deux derniers élus, qui ont été élus officiellement, il y a dix ou 12, ce qui laisse 41 aux radicaux.

Le Bureau des retours a déclaré dans 82 Séances conservatrices que les deux derniers élus étaient échoués à l'élection. Le Bureau des retours a déclaré dans 19 séances, dont 14 ont été accordées par le Bureau des retours, que les deux derniers élus étaient radicaux et n'ont pas été élus. Voici la liste des siéges contestés pour ces deux dernières séances.

REPRÉSENTANTS.

Conservateur. — Radical. — Décrité.

R. E. Beasley. — George Dryer.

F. H. Dugay. — R. Poudrier.

Aroyelles.

John T. Quinn. — L. J. Souer.

A. D. Lane. — A. B. Livens.

F. R. Vaughan. — C. W. Keating.

John J. Horan. — T. Johnson.

Iberne. — L. A. Sauer.

W. F. McWhirter. — Jacob C. Crawford.

E. E. Kelly. — Whitfield Hood.

Rapides. — John de Ley.

J. T. Connelly. — John Crawford.

St. Tammany. — Maximine Conran.

Terrebonne. — A. J. Conran.

W. H. K. Keating. — F. Marie.

F. R. Wright. — C. C. J. Jaffet à LA CHAMBER.

Brunette.

James Brice. — De Soto.

John L. Scott. — Charles Scheler.

Grant.

C. C. Dunn. — Wm. W.

J. A. Kelley.

Les artistes n'ont pas prononcé sur un autre siège de représentants. Ils ont pris une position, mais, en leurs séances, les députés n'ont pas prononcé sur le siège de MM. Delahoussine et Félix Vaudreuil, ni sur aucun des conservateurs rencontrés par le Bureau des Retours.

Les deux siéges conservateurs contestés sont donc les résultats suivants:

RETIREMENT.

Retours officiels. — Bureau des Retours.

F. S. Goodale. — 4307.

Oscar Crozier. — 4375.

VINGT-DEUXIÈME.

J. B. Elam. — 2319.

M. T. Tamm. — R. 231.

Une partie dit que M. Goodale, démontre est admis par les arbitres, mais que c'est rejeté.

La suite de la Direction de M. Bourassa, la Nièvre est revenue devant l'Assemblée de Versailles, dans la séance du 25 février, assortie avec la partie de la loi qui constitue toutes les emprunts au Canada.

À cette heure, le précédent prononcé par les arbitres n'est pas suivi.

C'est à ce sujet que le décret fut débattu. — C'est aussi à ce sujet que le décret fut débattu.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.

Le décret fut adopté, mais, à la fin, il fut débattu à nouveau, et le décret fut adopté.